

# BONNAC Infos

## EDITO



Les fêtes de fin d'année ont permis de tirer un trait sur une année 2016 parfois bien morose avec les attentats commis par des fanatiques lobotomisés, le vote anglais pour le Brexit, l'élection de Donald Trump aux Etats Unis ou encore la montée

générale du populisme en Europe.

Le premier souhait que je formulerai en ce début d'année est que, refusant les phénomènes de rejet de l'autre et de repli sur soi qui menacent de fragmenter notre pays, nous nous retrouvions tous collectivement pour défendre nos valeurs démocratiques et républicaines, pour préserver notre lien social et le vivre ensemble.

Dans un monde en proie au chaos, nous devons être forts et avoir la conviction qu'ensemble on peut construire, que l'efficacité économique doit être mise au service de la justice sociale, que la modernisation de notre pays doit aller dans le sens de l'intérêt général et non en laissant les plus fragiles sur le bord du chemin.

Cette volonté de solidarité et de construction collective, on la retrouve au sein de Limoges Métropole qui va permettre dans les prochains mois la montée en débit des réseaux numériques des neuf communes les plus mal couvertes, dont Bonnac.

On peut par contre déplorer le blocage du passage de Limoges Métropole en Communauté Urbaine par les élus majoritaires de Limoges et de Couzeix, sur fond de postures politiciennes voire d'égos mal placés. Cette attitude négative, préférée à un dialogue respectueux, apaisé et concerté, va pénaliser l'ensemble des concitoyens des vingt communes de l'agglomération. La perte de dotations financières de l'Etat et le signal de manque d'ambition envoyé au sein de la Région Nouvelle Aquitaine - dont Limoges est pourtant la 2<sup>e</sup> métropole - vont ralentir notre développement et donc les services offerts à nos concitoyens. Espérons que 2017 verra le retour du bon sens et du souci de l'intérêt général !

Je ne voudrais pas terminer sans remercier très sincèrement tous ceux qui s'investissent au quotidien dans la vie de notre commune, la mise en œuvre de ses projets, son dynamisme et son animation : personnels administratifs, services techniques et personnels des écoles, élus municipaux, bénévoles des associations.

Avec l'ensemble de mes collègues élus, je vous souhaite une excellente et heureuse année 2017.

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Le traditionnel trail de Bonnac



La Fête des fleurs d'automne



Le Père Noël était très présent sur la commune

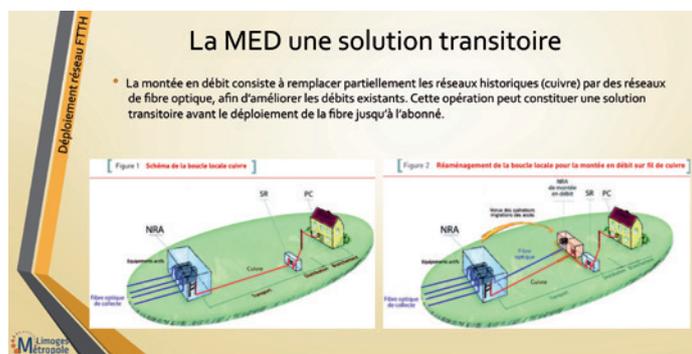


Les Puces des couturières

*L'accès à internet haut débit fait clairement partie aujourd'hui des services essentiels à la population. Un service dont était privé jusqu'à présent bon nombre d'habitants de Bonnac. Suite à l'engagement de la commune, et grâce au soutien technique et financier de Limoges Métropole, la situation va sensiblement s'améliorer en 2017.*

Compte tenu des retards pris par Orange dans le déploiement de la fibre dans les communes de l'agglomération, Limoges Métropole a décidé d'apporter aux communes les plus pénalisées en matière de haut débit (dont Bonnac) une assistance technique et une aide financière pour réaliser des opérations de montée en débit.

Pour cela il s'agit de créer un lien fibre optique entre le « Nœud de Raccordement Actif » (NRA) et le « Sous-Répartiteur » (SR) permettant d'améliorer l'injection des signaux dans la mesure où la longueur du réseau de cuivre est raccourcie (cf. schémas ci-dessous).



NRA MED – Bonnac-la-Côte - CA Limoges Métropole

A Bonnac dans ce cadre, une fibre optique va être ainsi tirée du NRA de Beaune-les-Mines jusqu'à la mairie et jusqu'au vélodrome (équipement communautaire). Un Sous-Répartiteur sera implanté Place de l'Europe, près des commerces (cf. photomontage ci-dessus) et permettra d'améliorer sensiblement la situation des foyers de la commune situés à l'ouest de l'A20 (les foyers situés à l'est de l'autoroute, plus proches de Beaune-les-Mines, sont globalement moins pénalisés en matière d'accès haut débit). Environ 99% d'entre eux devraient ainsi bénéficier d'une connexion ADSL et ceux qui en disposent déjà verront la qualité de leur débit nettement améliorée.

L'arrivée de la fibre optique à la mairie et au vélodrome devrait intervenir d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, ainsi que les travaux de réalisation de la dalle du Sous-Répartiteur. La mise en service de la montée en débit devrait ensuite être effective d'ici la rentrée de septembre 2017. Avec à la clé une réelle amélioration de la situation pour de nombreux foyers bonnacais qui l'attendaient depuis longtemps ! ●

## La longue attente du haut débit à Bonnac

L'accès au très haut débit numérique passe par le déploiement de la fibre optique à domicile (FTTH : Fiber To The Home).

Pour cela, le Gouvernement Fillon a lancé en 2010 un « Appel à manifestation d'intentions d'investissement » (AMII). Les opérateurs étaient invités à indiquer les zones dans lesquelles ils s'engageaient à investir pour déployer de la fibre optique. En contrepartie, ces opérateurs avaient la garantie qu'il n'y aurait aucun investissement public « concurrent » sur les zones sur lesquelles ils s'engageaient.

Ainsi, Orange s'était notamment positionné sur l'agglomération de Limoges et l'opérateur s'est ainsi engagé à déployer de la fibre optique sur l'ensemble des communes de Limoges Métropole.

Mais d'après le calendrier d'Orange, le déploiement de cette fibre dans les communes de la 3<sup>e</sup> couronne - dont fait partie Bonnac - n'interviendrait pas d'ici 2022, date-limite réglementaire pour l'activation de la fibre au niveau des abonnés.

Un délai inacceptable pour les foyers qui n'ont pas d'accès à internet à un débit suffisant comme sur le secteur de Bled ou qui ont des problèmes de connexion ADSL récurrents comme au Monteil (dont les habitants viennent d'adresser une pétition à Orange), qui a amené la commune et Limoges Métropole à intervenir pour pallier en partie ces carences.

# L'actu de Bonnac

## L' → MARCHÉ GOURMAND DE BONNAC

L'idée d'un marché mensuel à Bonnac était dans l'air depuis quelque temps pour venir compléter l'offre (de qualité !) des commerçants de la commune. Deux « tests » avaient été effectués à l'occasion du marché aux fleurs d'automne et lors de la venue à Bonnac du 1<sup>er</sup> prix du concours de jeunes vaches limousines. Et 2017 sera donc l'année de lancement du « Marché gourmand de Bonnac » ! Celui-ci se déroulera le **1<sup>er</sup> samedi matin de chaque mois** à partir du **samedi 4 février**.

L'occasion de découvrir de nombreux produits bio ou de pays : légumes, œufs, huîtres, produits du terroir, fromages, fruits de saison, confitures, miel et produits dérivés (nougat, hydromel...), crêpes sucrées et salées, huiles,



farines, safran, cidre, bières artisanales, vin de Verneuil... Il y en aura pour tous les goûts. Rendez-vous le samedi 4 février ! ●

## D → RESTAURATION SCOLAIRE

Un changement à la cantine de l'école avec l'arrivée d'un nouveau cuisinier, Alric Batbedat, un professionnel expérimenté qui a rapidement trouvé ses marques et montré son savoir-faire.

Le Conseil d'école a par ailleurs validé l'obligation pour chaque enfant de prendre sur son plateau repas une entrée, un plat principal, un laitage et un dessert pour (au minimum) goûter ces différents mets et amener les enfants vers des repas plus diversifiés et équilibrés. Un comité de suivi de la restauration scolaire - associant parents, enseignants, élus et personnels de l'école - va réfléchir à un discours commun à tenir aux enfants sur la nutrition et ses enjeux.

Toujours à la cantine enfin, un tri sélectif a été mis en place avec un accompagnement pendant 4 jours d'agents de Limoges Métropole qui ont expliqué aux enfants les raisons et la manière d'effectuer ce tri dont l'objectif final est le compostage. ●

## L → SITE INTERNET

Une nouvelle version du site internet de Bonnac [www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr) est en ligne. Plus moderne (les pages s'affichent en s'adaptant aux supports de connexion des internautes : ordinateurs, tablettes ou mobiles), plus aéré et lisible, avec une nouvelle charte graphique et des contenus actualisés, ce site offre de nouveaux services : paiement en ligne pour la cantine scolaire et la garderie, liens avec des sites publics, accès simplifié au calendrier des manifestations des associations que celles-ci peuvent directement actualiser... Bonnac Infos a été « relooké » pour intégrer cette nouvelle charte graphique et le logo de la commune ●

## L → UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE

Le mois de décembre a été actif avec, pour commencer, le traditionnel Trail de Bonnac également ouvert aux « canicrossmen ».

Le gymnase a ensuite accueilli une compétition handisport de boccia, qualificative pour les Championnats de France. Cette discipline présente aux Jeux Paralympiques est une sorte de pétanque jouée en intérieur avec des balles en cuir par des sportifs en fauteuil.



Toujours au gymnase, Bonnac Athlé a réuni 50 enfants de 3 à 6 ans des clubs de Limoges, Isle,

Condat et Bonnac qui ont participé à 10 ateliers ludiques destinés à développer coordination, équilibre et adresse. Une journée festive ponctuée par un goûter... et la venue du Père Noël !

Un Père Noël également présent naturellement pour la Fête de Noël organisée par l'Association des Parents d'Elèves autour cette année d'un superbe spectacle polynésien donné par les enfants ●



## L → STAGE MULTISPORTS AU GYMNASSE EN FÉVRIER

UFOLEP organise pendant les vacances scolaires, du 27 février au 3 mars, un stage multisports pour les jeunes de 8 à 14 ans au gymnase de Bonnac.

Au programme des activités « classiques » en extérieur (VTT, course d'orientation, marche nordique) et des activités plus insolites dans le gymnase comme le « speedminton » (badminton sans filet), le « mölkky » (jeu de quilles) et des jeux de balle disputés par équipes : le « bumball », le « pullball », ou encore le « kin-ball » (qui se joue à 3 équipes avec un ballon de 1,22 mètre de diamètre !).

Renseignements et inscriptions : Dominique GARCIA  
**05 55 03 36 11** ou [ufolep@lde87.fr](mailto:ufolep@lde87.fr) ●



### **B** → NOUVEAUX SERVICES

Basé à Maison Neuve, Joël Dauchier a lancé « Place de la gastronomie », un site de commerce en ligne d'une sélection de produits gastronomiques et d'épicerie fine de terroirs, principalement du Limousin et du Périgord, élaborés par des petits producteurs. Des produits qu'on pourra également trouver « en grandeur réelle » sur le marché de Bonnac le samedi 4 février matin.

Contact : 06 64 65 47 96 - [www.placedelagastronomie.com](http://www.placedelagastronomie.com).

Dans un autre domaine, du changement à la tête de l'entreprise de plomberie-chauffage-isolation-électricité Gonzales, domiciliée à Maison Rouge. Après 15 années d'activité, David et Valérie Gonzales passent la main à M. Bataille qui reprend la direction de l'entreprise avec les mêmes personnels, services et compétences. ●

### **P** → CRÈCHE HALTE-GARDERIE

Pour les parents qui ont besoin de temps (coursées...) ou souhaitent favoriser l'éveil et la socialisation de leurs jeunes enfants, l'Établissement d'accueil de jeunes enfants Câlines et Galipettes propose de les recevoir en accueil occasionnel, en fonction des disponibilités de l'établissement. De la même façon un accueil périscolaire est proposé pour les enfants scolarisés (les mercredis et pendant les vacances scolaires) jusqu'à l'âge de 6 ans. Pour toute information complémentaire, Laëtitia Chassagnite : 05 19 99 25 56 ou [lchassagnite@mutualitelimousine.fr](mailto:lchassagnite@mutualitelimousine.fr) ●

### **D** → SERVICE CIVIQUE

Depuis le 7 novembre, Lucie Nicolas a rejoint la commune dans le cadre du dispositif Service Civique. Agée de 22 ans et titulaire d'une Licence d'anglais, Lucie participe à l'encadrement de la surveillance de l'interclasse du midi à l'école et à l'animation d'ateliers dans le cadre des activités périscolaires. Elle assure également une mission de soutien à la demande (communication...) des associations et contribue à alimenter le site internet. Le tout avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur ! ●



### **L** → TARIFS 2017

Le Conseil municipal a décidé de maintenir inchangés les tarifs des services proposés par la commune : location de la Maison du Temps Libre, bibliothèque, tickets et cartes de pêche pour l'étang de Mortemare, concession au cimetière et colombarium.

Il a également maintenu au même niveau les aides attribuées aux familles bonnacaises dont les enfants fréquentent un centre aéré ou une colonie de vacances. ●

### **U** → MAISON ROUGE

Une nouvelle entreprise va s'installer sur la zone d'activités de Maison Rouge. Coopérative forestière basée à Ussel, CFBL va construire une unité de production et de stockage avec la création de cinq emplois. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2017. ●

→ **dimanche 22 janvier** à 14h un loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves (ADPE) à la Maison du Temps Libre (MTL).

→ **dimanche 5 février** à 14h à la MTL, un spectacle de marionnettes gratuit pour les enfants proposé par Culture en Plein Champs.

→ **samedi 18 et dimanche 19 février**, une brocante organisée par Bonnac Athlé à la MTL.

→ **dimanche 5 mars**, le « Prix de Védrenne », course cycliste UFOLEP (attention à la fermeture de la rue Mouillère de Védrenne).

→ **samedi 11 mars**, course cycliste Le Poinçonnet (Indre) - Bonnac (vélodrome Raymond Poulidor) anciennement classique Châteauroux - Limoges. Attention aux perturbations de circulation (le tracé définitif n'est pas encore connu).

→ **samedi 11 mars** à 20h30 à la MTL, la traditionnelle paëlla proposée par Bonnac Loisirs.

→ **dimanche 19 mars** après-midi, le Carnaval des enfants organisé par l'ADPE.

→ **dimanche 9 avril** à la MTL un vide dressing organisé par Couture Plaisirs.

## CONTACTS UTILES

**Urgence : 112 - n° unique et gratuit** (pompiers, gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

**EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087**

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

**Dr. Morineau - 05 55 56 36 20**

**Dr. Pailler - 05 55 36 18 19**

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Masseur-kinésithérapeute :

**Marie Berlanda - 09 86 27 77 79**

Ecole : **05 55 36 66 06**

Garderie : **05 55 36 86 30**

Crèche : **05 19 99 25 56**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale :

**05 55 39 93 00**

Communauté d'agglomération  
Limoges Métropole : **05 55 45 79 00**  
[www.agglo-limoges.fr](http://www.agglo-limoges.fr)